



# Rapport de la 7<sup>e</sup> réunion du Groupe de pilotage des réseaux ruraux européens

Bruxelles, 17 mai 2017



## Table des matières

<b>Session de la matinée</b> .....	3
Accueil et introduction .....	3
Activités prévues du réseau – Réseau PEI-Agri .....	4
Activités prévues du réseau – Helpdesk Évaluation du REDR .....	5
Cadre d’auto-évaluation des réseaux ruraux .....	5
<b>Session de l’après-midi</b> .....	6
Propositions d’activités futures pour le REDR – Point de contact du REDR.....	6
Discussions en groupe .....	7
Perspectives.....	10
Remarques de clôture .....	11



## Activités prévues du réseau – Réseau PEI-Agri

10 h 30 – 11 h00

[Activités prévues du réseau – Réseau PEI-Agri](#),  
Willemine Brinkman, PEI-Agri

Willemine Brinkman (Point de service du PEI-Agri) présente les principales activités du réseau PEI-Agri en 2017, notamment plusieurs événements sur la numérisation du secteur de l'agriculture, et cinq nouveaux Groupes de réflexion sur des thèmes liés au changement climatique. Elle explique comment le Point de service du PEI-Agri communique les bonnes pratiques au sein des Groupes opérationnels (GO). Elle indique qu'il y a actuellement plus de 300 GO et que le réseau PEI-Agri est en train de s'étendre et de se renforcer. Deux événements thématiques de mise en réseau, en lien avec Horizon 2020, sont en outre prévus pour les GO. L'agriculture biologique et les chaînes d'approvisionnement (début 2018) en sont les deux thèmes.

Peter Pascher (Copa Cogeca) demande comment le REDR et le réseau PEI-Agri garantissent la complémentarité et l'existence de synergies dans leurs travaux. À cet égard, Mario Milouchev insiste sur le fait que le Groupe de pilotage a pour rôle d'orienter le travail des réseaux et d'assurer les synergies.

Antonella Zona (DG AGRI) présente ensuite deux exemples de collaboration de qualité entre le REDR et le réseau PEI-Agri : i) la 7<sup>e</sup> réunion des réseaux ruraux nationaux (RRN) aux Açores sur les liens entre les services de conseil et les RRN et ii) le Groupe thématique sur l'efficacité en ressources qui s'appuie sur les résultats du Groupe de réflexion du PEI-Agri. Elle rappelle également la tenue du prochain Sommet sur l'innovation agricole à Lisbonne, qui sera organisé conjointement.

Une seconde question de Peter Pascher concerne les liens entre le réseau PEI-Agri et le programme Horizon 2020. Willemine Brinkman explique que le PEI-Agri est sous-tendu par deux politiques distinctes : la politique de développement rural axée sur l'innovation et le financement des Groupes opérationnels, et le programme Horizon 2020, qui finance des projets pluri-acteurs et les réseaux thématiques. Ces trois types de projets – Groupes opérationnels, projets pluri-acteurs et réseaux thématiques – forment la base du réseau PEI-Agri.

Willemine Brinkman insiste sur le fait que le réseau PEI-Agri est ouvert à quiconque s'intéresse à l'innovation dans l'agriculture et la sylviculture. Les PDR financent désormais de plus en plus de Groupes opérationnels et les ateliers du PEI-Agri cherchent donc à réunir des Groupes opérationnels et des projets H2020 autour de thèmes spécifiques, conformément à l'objectif consistant à créer des ponts entre la recherche et la pratique.

<b>Activités prévues du réseau – Helpdesk Évaluation du REDR</b>	
<p><b>11 h 30 – 12 h 00</b> <a href="#">Activités prévues du réseau – Helpdesk Évaluation du REDR</a>, <b>Hannes Wimmer, Helpdesk Évaluation du REDR</b></p>	<p>Hannes Wimmer (Helpdesk Évaluation) présente les principales activités du Helpdesk Évaluation : les Groupes de travail thématiques « Évaluation de LEADER/CLLD » ; « Évaluation de l'innovation » et « Évaluation de l'impact des PDR en 2019 » ; la « Synthèse des composantes de l'évaluation intégrées dans les RAMO soumis en 2017 » (T4/2017); les ateliers de bonnes pratiques « Comment rendre compte de l'évaluation dans les rapports annuels sur la mise en œuvre » (19-20 septembre 2017 en Lettonie) et « Évaluation et réseaux ruraux nationaux » (T4/2017, à confirmer); les événements annuels de renforcement des capacités sur les thèmes du « Suivi des rapports annuels sur la mise en œuvre en 2017 » (T4/2017) et « Évaluation de LEADER/CLLD » (T1-T4/2017).</p> <p>Durant la discussion, les membres du Groupe de pilotage demandent dans quelle mesure le travail du groupe de haut niveau sur la simplification sera pris en compte et si la Commission reportera la date limite pour la soumission des RAMO en 2019. La Commission explique que le travail du groupe de haut niveau sur la simplification est indépendant de celui du Helpdesk Évaluation. Pour l'instant, la Commission n'envisage pas de reporter la date limite pour la soumission des RAMO en 2019. Les membres du Groupe de pilotage suggèrent de présenter les bonnes pratiques pour l'évaluation de l'innovation dans LEADER/CLLD et d'améliorer la pertinence des lignes directrices pour les GAL.</p>
<b>Cadre d'auto-évaluation des réseaux ruraux</b>	
<p><b>12 h 00 – 12 h 45</b> <a href="#">Cadre d'auto-évaluation des réseaux ruraux</a>, <b>Antonella Zona, DG AGRI</b></p> <p><a href="#">Projet de rapport sur les résultats et questionnaire d'auto-évaluation,</a></p>	<p>Antonella Zona (DG AGRI) rappelle aux participants la procédure adoptée en décembre 2016 par l'Assemblée pour l'auto-évaluation des réseaux ruraux européens. Elle présente les progrès réalisés à ce jour et les prochaines étapes d'ici la présentation du rapport final d'auto-évaluation, lors de la prochaine réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux.</p> <p>Sari Rannanpää (expert externe du REDR) fait ensuite le point pour le Groupe de pilotage sur l'auto-évaluation des réseaux ruraux</p>

<p><b>Sari Rannanpää,</b> <b>Expert externe,</b> <b>REDR</b></p>	<p>Pendant la séance de questions et réponses, les membres du GP formulent quelques suggestions pour améliorer le questionnaire d’auto-évaluation et la procédure de collecte d’informations :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Mettre en place une procédure pour l’interprétation et la validation des conclusions. Par exemple, organisation de groupes de travail lors de la prochaine réunion du GP afin d’examiner de manière plus approfondie les résultats du questionnaire ;</li> <li>- Ajouter une question supplémentaire sur la coopération entre les deux réseaux (REDR et PEI-Agri) ;</li> <li>- Développer un outil facultatif permettant aux répondants de partager le questionnaire avec des pairs et de recueillir leurs réponses (par ex. format papier), s’ils le souhaitent ;</li> <li>- Clarifier si le questionnaire sera uniquement envoyé aux membres des organes de gestion des RR ou à un plus large public (associations d’agriculteurs, toutes les AG, etc.) ;</li> <li>- Présenter, dans le rapport final d’auto-évaluation des RR, un résumé des résultats des formulaires de feedback reçus lors des divers événements organisés par les réseaux.</li> </ul> <p>Les représentants de la CE expliquent que comme c’est la première fois qu’un tel exercice est réalisé, la procédure pourrait encore être améliorée ou adaptée, si nécessaire. En ce qui concerne les répondants, ils soulignent qu’il pourrait être jugé suffisant, pour ce premier exercice, que les réponses soient soumises par les organes de gestion des RR.</p>
--	---

## Session de l’après-midi

Propositions d’activités futures pour le REDR – Point de contact du REDR	
<p>14 h 15 – 14 h 20 <u>Aperçu des propositions,</u> Paul Soto, PC du REDR</p>	<p>Paul Soto (PC du REDR) explique les liens entre les dix priorités de la première Assemblée des RR, les dix points de la Déclaration Cork 2.0 et les premières propositions d’activités thématiques et de renforcement des capacités du PC du REDR. Il précise que ces propositions initiales sont le résultat du feedback assuré par les parties prenantes du REDR durant l’année ainsi que des séances de brainstorming avec les représentants de la DG AGRI.</p>

Les membres du GP ont ensuite l'occasion d'examiner les propositions au sein de groupes de travail spécifiques autour de chacune des six priorités du PC du REDR.

### Discussions en groupe

14 h 20 – 15 h 15  
Renforcement des capacités : exercice interactif et discussion

#### ROUND 1 : RENFORCEMENT DES CAPACITÉS

##### Groupe de travail 1 : Soutenir une mise en œuvre plus efficace et plus simple

Les participants recommandent que les ateliers futurs et autres initiatives du PC se concentrent sur trois grands aspects :

- **Préparation de l'évaluation des performances** : Les participants indiquent qu'il serait particulièrement utile d'organiser un atelier pour expliquer les procédures de l'exercice d'évaluation des performances.
- **Simplification** : Les participants recommandent de tenir compte des conclusions du groupe de travail de haut niveau sur la simplification ainsi que des propositions du règlement « omnibus » pour (i) examiner comment les approches basées sur les résultats et la simplification pourraient être appliquées à certaines mesures clés (par ex. l'utilisation des OSC dans la M4) et (ii) continuer à simplifier le travail au sein de LEADER (M19).
- **Transfert de connaissances (M1) et services de conseil (M2)**. Il convient de cartographier la façon dont ces mesures des PDR sont mises en œuvre dans les différents États membres et d'identifier les obstacles et les solutions possibles. Les participants aimeraient en particulier que l'on examine la mise en œuvre de la M2 en s'inspirant du travail déjà réalisé par le PEI-AGRI sur les services de conseils agricoles.

##### Groupe de travail 2 : Renforcer les RRN et les USR

Les participants approuvent les propositions et formulent en particulier les remarques suivantes :

- **Communication** : les participants insistent sur la nécessité d'une formation générale en matière de communication (par exemple, production de vidéos et communication par le biais de sites web). Ils soulignent aussi qu'il serait utile d'analyser les plans de communication des RRN dans les États membres régionalisés et les outils qu'ils utilisent pour atteindre différentes catégories de parties prenantes.

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Échange de bonnes pratiques entre RRN</b> : Les participants soulignent l'importance d'harmoniser les critères et les procédures d'identification, de définition et de description des bonnes pratiques.</li> <li>- <b>Thèmes spécifiques pour de futurs ateliers</b> : Les participants se disent très intéressés par des thèmes comme le « <i>rural proofing</i> », la poursuite du travail sur le renouvellement des générations et l'amélioration des liens avec les pays tiers.</li> </ul> <p><b>Groupe de travail 3 : Simplifier et améliorer l'efficacité du déploiement du CLLD</b></p> <p>Les participants formulent une série de recommandations pour la mise en œuvre de l'ensemble des activités proposées. Ils identifient également deux problèmes : la charge de travail administrative dans LEADER et la nécessité d'une plus grande participation des acteurs locaux et des GAL eux-mêmes aux discussions.</p> <p>Ils proposent de se concentrer sur trois aspects transversaux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Renforcer la « Communauté » LEADER</b> : les GAL devraient pouvoir participer davantage aux échanges entre pairs. Les participants saluent la proposition d'organiser une grande conférence LEADER/GAL.</li> <li>- <b>Améliorer l'information</b> : il est nécessaire de mieux partager l'information, en particulier sur les modèles de mise en œuvre qui réduisent la bureaucratie pour la mise en œuvre de LEADER, sur « Ce que LEADER fait de mieux » et sur l'auto-évaluation des GAL.</li> <li>- <b>Améliorer la mise en œuvre</b> : les participants suggèrent de couvrir les aspects en rapport avec la simplification de LEADER (priorité clé pour l'actuelle période de programmation) en vue de contribuer également aux discussions sur la PAC de l'après 2020.</li> </ul>
<p>15 h 45-16 h 30 Priorités thématiques : Exercice interactif et discussion</p>	<p><b>ROUND 2 : PRIORITÉS THÉMATIQUES</b></p> <p><b>Groupe de travail 4 : Zones rurales intelligentes et compétitives</b></p> <p>Les participants sont d'accord pour affirmer que la priorité doit être donnée aux <b>services ruraux</b>. Selon eux, ce thème pourrait être traité sous deux angles distincts mais, dans une certaine mesure, connexes :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Tout d'abord, les opportunités offertes par la numérisation de l'offre de services dans les zones rurales (santé, éducation, services sociaux, transport, vente de détail, tourisme, etc.). Des stratégies pour la couverture haut débit – par exemple regroupement des demandes, nouvelles sources de financement (liens avec d'autres fonds</li> </ul>

européens et avec le financement privé) pourraient également être envisagées ;

- Deuxièmement, des approches menées et organisées par les communautés pour régénérer le secteur des services en milieu rural.

Le travail thématique pourrait identifier des exemples d'innovation sociale et technologique dans la fourniture de services dans différentes zones rurales d'Europe, et analyser tant les opportunités que les obstacles au niveau local. Il serait également utile d'examiner l'utilisation stratégique de certaines mesures des PDR, par exemple les services de base et le renouveau des villages (M7) et LEADER (M19), en association avec d'autres sources de financement public et privé.

#### Groupe de travail 5 : Soutenir la transition vers l'économie verte

Les participants reconnaissent la pertinence de tous les points à débattre. Il est très important de veiller à obtenir des résultats concrets en lien étroit avec les besoins des organismes de mise en œuvre, comme les Autorités de gestion. Les thèmes suivants sont examinés :

- La **Gestion de l'eau**, en examinant les différents niveaux de politiques aux niveaux national, régional et des exploitations
- La **Biodiversité**, en tant que thème stratégique clé. Le travail doit se concentrer essentiellement sur la communication, étant donné que beaucoup a déjà été fait dans ce domaine.
- Le **changement climatique** est aussi considéré comme un thème très général sur lequel le PEI-AGRI travaille déjà beaucoup. Une approche pourrait être d'analyser la contribution des différentes mesures des PDR à la prévention du changement climatique, la façon de communiquer le plus efficacement sur l'importance de ces questions et le rôle de la politique de développement rural.

#### Groupe de travail 6 : Répondre au changement démographique et promouvoir l'inclusion sociale dans les zones rurales.

Les thèmes proposés initialement ont été structurés et affinés par les participants. Le thème proposé est celui des « **Systèmes d'aide sociale** », en particulier pour retenir ou attirer les jeunes et renforcer la cohésion sociale dans les zones rurales. Il recouvre les aspects suivants :

	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Soutien à l'accès au logement et à la terre – et autres services de soutien – en particulier pour les jeunes et les personnes nouvellement arrivées dans les zones rurales (jeunes agriculteurs ou migrants) ;</li> <li>- Renforcement des communautés locales, par ex. par le biais d'activités culturelles ou d'animation ;</li> <li>- Conseil et soutien techniques, par ex. aide aux jeunes qui souhaitent se lancer dans l'agriculture mais non issus de familles d'agriculteurs, soutien aux femmes entrepreneurs.</li> </ul>
<h3>Perspectives</h3>	
<p><b>17 h 00 – 17 h 30</b> <b>Idées préliminaires pour la prochaine Assemblée</b></p>	<p>Mario Milouchev (DG AGRI) présente une série de thèmes qui pourraient être examinés lors de la prochaine réunion de l'Assemblée des réseaux ruraux :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les résultats de l'auto-évaluation des réseaux ruraux européens ;</li> <li>• L'état des lieux des discussions sur l'avenir de la PAC et la communication qui sera publiée par la DG AGRI;</li> <li>• Les informations complémentaires sur des initiatives de promotion de la numérisation.</li> </ul> <p>Au cours de la discussion qui suit cette présentation, les membres du GP proposent une série de thèmes supplémentaires :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Présentation des résultats et des conclusions des <i>évaluations ex-post</i> des programmes de développement rural (PDR) 2007-2013. La DG AGRI vérifiera que le rapport de synthèse des <i>évaluations ex-post</i> soit prêt pour la prochaine réunion ;</li> <li>• Simplification (y compris pour LEADER) et principales conclusions du groupe de haut niveau sur la simplification ;</li> <li>• Approches orientées vers les résultats ;</li> <li>• Contribution des zones rurales à l'économie circulaire ;</li> <li>• Informations sur les principaux résultats du prochain Parlement rural européen ;</li> <li>• Feedback des différents pays sur les avancées concernant l'avenir de la PAC et exemples illustrant la mise en œuvre de l'actuelle politique de développement rural pouvant alimenter les discussions sur l'avenir de la PAC.</li> </ul> <p>Certains membres du GP estiment que les réunions de l'Assemblée offrent une excellente occasion d'élaborer des approches communes pour des thèmes</p>

	<p>spécifiques (ce fut le cas lors de la Conférence européenne Cork 2.0 sur le développement rural).</p> <p>Les membres du GP demandent également des explications supplémentaires sur le rôle du Groupe de pilotage et de l'Assemblée dans les débats sur l'avenir de la PAC. Ils estiment que l'Assemblée présente l'avantage de réunir un large éventail d'acteurs du développement rural.</p> <p>La DG AGRI rappelle que les discussions auront lieu au sein du Groupe Dialogue civil. Les résultats de la consultation publique sur l'avenir de la PAC seront présentés lors de la conférence prévue le 7 juillet 2017. En fonction du calendrier, la communication sur l'avenir de la PAC sera également présentée et examinée lors de la prochaine Assemblée</p> <p>La DG AGRI accepte d'examiner les points soumis par les membres du GP. Le rôle futur et les résultats de la prochaine Assemblée pourront être examinés en octobre 2017, lors de la prochaine réunion du GP.</p>
<p>Remarques de clôture</p>	
<p>Remarques de clôture</p>	<p>Mario Milouchev (DG AGRI) remercie les participants pour leur participation active et souligne leur rôle clé dans l'orientation du travail des réseaux ruraux. Il insiste également sur la nécessité de maintenir la dynamique autour de la Déclaration Cork 2.0. et réaffirme le rôle central que jouera la déclaration dans les débats politiques futurs.</p> <p>Il rappelle que le « rural proofing » pourrait devenir un outil essentiel, dans l'actuel contexte où les politiques rurales et agricoles doivent de plus en plus interagir avec d'autres politiques et instruments européens de nature plus générale.</p> <p>Il fait également référence aux complémentarités et aux synergies entre les activités du PEI-Agri et du REDR. Il souligne en particulier la pertinence du Sommet sur l'innovation agricole qui doit être organisé conjointement par les deux réseaux et les autorités portugaises.</p> <p>En ce qui concerne l'auto-évaluation, il rappelle que le questionnaire sera lancé cet été et que les précieuses suggestions des membres du GP seront prises en compte. Les suggestions utiles pour de futures activités du REDR et pour la prochaine réunion de l'Assemblée, qui seront examinées de manière plus approfondie au sein de la DG AGRI, sont également approuvées.</p>

	Pour terminer, M. Milouchev encourage les participants à assister aux prochaines réunions sur la gouvernance.
--	---

Annexe I – Liste initiale des propositions de thèmes au titre des priorités du PC REDR -

**NRD CP Y4 AWP, Renforcement des capacités – idées et suggestions initiales**

<b>Priorité 1 Renforcement des capacités et échanges entre pairs pour soutenir une mise en œuvre plus efficace et plus simple des programmes. <i>Quels sont les principaux obstacles et les principales opportunités pour l'amélioration de la mise en œuvre des PDR à ce stade du cycle de programmation. Comment la mise en réseau peut-elle jouer un rôle utile ?</i></b>		
<b>Thème/activité possible</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>
1. Atelier : de la conformité aux résultats. Gestion financière + performances.		
2. Renforcement des capacités des acteurs de la chaîne de mise en œuvre des PDR – lien avec le 1.		
3. Atelier : Comment réaliser l'exercice de réserve de performance		
4. Atelier : M1 Transfert de connaissances + M2 Services de conseil		
5. Atelier : Plans de gestion des nutriments		
6. Examen des PDR : évaluation des RAMO améliorés		
7. Autres idées? (par ex. Atelier sur l'utilisation stratégique de la M7 pour les villages intelligents)		
<b>Priorité 2 Renforcement des capacités et échanges entre pairs pour renforcer les RRN et les USR. <i>Comment l'activité de l'UE peut-elle renforcer au mieux les RRN et les USR pour les aider à réaliser leurs objectifs clés à savoir améliorer la participation des parties prenantes, améliorer la mise en œuvre des PDR et communiquer à une plus grande échelle ?</i></b>		
1. Atelier sur les RRN, en tant qu'outil pour améliorer la mise en œuvre des PDR dans les pays régionalisés		A
2. Atelier et possible « communauté de pratiques » sur la <i>communication des RRN</i>		
3. 3 réunions des RRN - thèmes possibles : entrepreneuriat ; étude des possibilités de liens avec les réseaux de développement rural situés en-dehors de l'UE, renforcement de l'implication des RRN vis-à-vis d'acteurs spécifiques		
4. Concours de bonnes pratiques pour les projets d'États membres en lien avec la réunion des RRN		
5. Échanges structurés/ renforcement des capacités avec les EM et les régions dont les réseaux sont moins développés.		
6. Poursuivre la participation active aux ateliers conjoints avec les réseaux de parties prenantes – CEJA, COPA, conseillers, etc.		
7. Autres?		
<b>Priorité 3 Renforcement des capacités et échange entre pairs pour soutenir un déploiement plus simple et plus efficace du CLLD <i>Comment diffuser les bonnes pratiques parmi les acteurs de LEADER sur a) la simplification et les approches fondées sur les résultats, b) les réponses aux nouveaux défis ruraux</i></b>		
1. Atelier et travaux sur «la mise en pratique de la simplification » (OCS, projets cadres, caractère raisonnable des coûts et autres améliorations possibles au cours de l'actuelle période suite aux développements récents).		

2. Consolidation d'une Communauté de pratiques paneuropéenne autour a) de la coopération et b) de l'innovation. Utilisation de la coopération stratégique entre les GAL, en tant qu'outil d'amélioration entre pairs.		
3. Une conférence GAL de grande envergure sur la sélection des GAL dans l'UE est (presque) terminée : « Doing it right. Making a difference ».		
4. Consolider les informations et approfondir l'analyse des approches efficaces et non efficaces en matière de CLLD (RAMO améliorés, évaluation ex-post, enquêtes, études de cas longitudinales, travail des groupes de travail permanents		
5. Contributions à l'événement conjoint des DG sur le CLLD (animé par les DG REGIO et EMPL) et aux Open Days. Participation active et contribution au Sommet de Lisbonne sur l'innovation		
6. Participation active et communication par le biais des événements LEADER de networking –		
7. Autres idées ?		

#### ENRD CP Y4 AWP –Activités thématiques– idées et suggestions initiales

<p><b>Priorité 4 Zones rurales intelligentes et compétitive</b> (Pour la P4, les suggestions ne s'excluent pas nécessairement mutuellement). Utiliser les PDR pour promouvoir les améliorations technologiques en matière de connectivité et d'autres innovations « sociales » pour revitaliser les zones rurales par le biais de :</p>		
<b>Thème/activité possible</b>	<b>Pour</b>	<b>Contre</b>
1. Régénérer les <u>services publics et privés</u> – par ex. vente de détail, transport, soins de santé, soins, éducation, culture...		
2. Créer un <u>environnement plus propice et plus attrayant pour le développement d'affaires</u> dans les zones rurales – pour la chaîne de valeur agroalimentaire, le tourisme, les travailleurs à distance et autres activités négociables		
3. Comment utiliser de manière plus stratégique les mesures des PDR pour créer des villages intelligents (en particulier, la M7 pour les services de base et le renouveau des villages, LEADER, M16, etc.)		
4. Mesure de l'impact d'autres politiques de l'UE au niveau rural (« rural proofing ») et diffusion des bons exemples de synergies et de complémentarités.		
5. Autres idées ?		
<p><b>Priorité 5 Soutenir la transition vers l'économie verte dans les zones rurales</b> (Pour la P5 1, les activités doivent se concentrer sur le thème 1) Comment les PDR peuvent-ils soutenir une économie rurale plus efficace en ressources par le biais des activités suivantes.</p>		

1. Gestion de l'eau : accent mis sur l'approvisionnement, l'utilisation et la qualité de l'eau. Clairement en lien avec le changement climatique.		
2. Biodiversité, à mettre éventuellement en rapport avec les directives du plan d'action Natura		
3. Changement climatique : accent mis sur la séquestration du carbone et l'utilisation des sols, actions/atténuation de type LULUCF ( <i>land use, land use change and forestry</i> ), utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie. Encourager de nouveaux investissements dans les EM et l'adhésion des parties prenantes		
4. Plans de gestion des nutriments (Atelier AG au titre de la P1.)		
5. Autres idées?		
<b>Priorité 6 Réponse au changement démographique et promotion de l'inclusion sociale dans les zones rurales.</b> Comment utiliser les PDR pour investir dans le capital humain et créer une « Europe plus sociale dans les zones rurales »?		
1. Attirer et retenir les jeunes (dans l'agriculture et dans d'autres entreprises rurales)		
2. Poursuivre le travail sur le rôle de la politique de développement rural dans l'intégration des migrants dans les zones rurales		
3. Mesure de l'impact social des politiques rurales (« Social proofing ») et mesure de l'impact d'autres politiques sur les zones rurales («Rural proofing »)		
4. Autres idées ?		
6. Changement climatique : accent mis sur la séquestration du carbone et l'utilisation des sols, actions/atténuation de type LULUCF ( <i>land use, land use change and forestry</i> ), utilisation des terres, changement d'affectation des terres et foresterie. Encourager de nouveaux investissements dans les EM et l'adhésion des parties prenantes		
7. Plans de gestion des nutriments (Atelier AG pour la P1)		
8. Autres idées?		